Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : « Logement d'abord : Son Nom sur la porte » : Pour une stratégie qui marque des buts à la Pontaise

Initiant-e(-s) : Nawel KHEMISSA Laisser vide

Le 11 janvier dernier est paru un article dans le journal 24h concernant l'avenir du stade de la Pontaise et dans lequel nous apprenions que la Municipalité était encore hésitante sur l'idée de raser le stade ou de le transformer, en y intégrant des logements. Suite à la suggestion de citoyen.nes impliqué.es dans les milieux associatif de lutte contre la précarité, ainsi qu'en regard des problématiques connues de longue date liées à l'itinérance (sans-abrisme de longue durée), à la crise du logement et à l'augmentation constante de la précarité à Lausanne, nous demandons à la Municipalité d'envisager d'utiliser le stade de la Pontaise pour y créer enfin un vrai projet d'accès au » logement d'abord » pour les personnes en situation de grande précarité.

Dans son article 41.e, notre constitution garantit que « toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables ». Nous vivons donc dans un pays où tout le monde devrait avoir le droit de bénéficier d'une habitation avec son nom sur la porte.

Malheureusement, dans les faits, l'itinérance (sans-abrisme de longue durée), frappe de nombreuses personnes dans notre pays, dans notre canton et dans notre Ville. Cette forme de précarité consiste à ne pas pouvoir s'établir en un lieu d'habitation pérenne.
Ainsi certain.es de nos concitoyen.nes passent des années, parfois des dizaines, à rechercher un logement stable en naviguant entre des logements sociaux (qui sont toujours mis à disposition pour des durées déterminées), des sous-locations, des pensions, des chambres d'hôtels et des hébergements d'urgence.
Les personnes vivant des situations d'itinérance à Lausanne ont des profils différents mais vivent généralement tous avec un pouvoir économique faible.
Un bas niveau de revenus, parfois couplé à une situation d'endettement rendent ces nombreuses personnes inéligible à l'obtention d'un bail à loyer.
Le marché de l'immobilier et les pratiques spéculatives très courantes dans la branche ont créé une situation de pénurie de logements, surtout de logements abordables, sur le canton de Vaud et de manière particulièrement criante en Ville de Lausanne.
A l'heure actuelle, même des personnes avec des revenus moyens et en situation de solvabilité peinent à obtenir un contrat de bail et les personnes les plus précaires, elles, se voient exclues et spoliées de ce droit fondamental d'habiter un logement à soi.

L'itinérance a de nombreuses conséquences, à commencer par la très grande difficulté de maintenir ou trouver un emploi. Elle a également des conséquences lourdes sur la santé mentale et somatique des personnes ainsi que sur leur vie sociale et familiale qu'elle abîme toujours et détruit parfois.
Outre ces faits évidents, l'itinérance génère des coûts immenses pour la collectivité, tels que frais de santé, hospitalisation, interventions de prestataires sociaux, interventions d'ordre judiciaire, etc...

Pour exemple, loger une personne dans un hôtel coûte le double du prix que la collectivité devrait assumer si cette même personne vivait dans son propre appartement.

Pionnière européenne, la Finlande (mais depuis, d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord) a mis sur pied dès 2008 un ambitieux programme national de lutte contre le sans-abrisme de longue durée connu sous le nom de « Housing First » et consistant à fournir à des personnes sans logement et survivant dans des situations d'itinérance des habitations à leur nom, ceci sans aucune conditions. [1]

Il s'agit dès lors de considérer le logement comme une ressource fondamentale, qui permet à la personne de mieux exercer ses droits et devoirs et de développer son identité. Le logement est en effet fondamental pour trouver une place sociale, tant pour des raisons psychosociales que matérielles et administratives. Cette approche prend donc le contrepied d'une approche "par paliers", qui espère qu'un hébergement d'urgence permette d'acquérir une stabilité suffisante pour développer ensuite les ressources suivantes : emploi, travail stable, intégration sociale etc.
En partant du principe que rien ne doit conditionner l'accès au logement et qu'il est donc la mesure prioritaire à investir, le nombre de personne sans habitation personnelle en Finlande a été divisé par deux en moins de 15 ans. Par ailleurs et sans que cela ne soit fondamentalement le but visé, la situation sociale, sanitaire et économique de ces personnes s'est nettement améliorée pour la majorité d'entre elles. Avec un investissement initial de 240 millions pour construire et racheter des habitations, le gouvernement Finlandais économise depuis 15'000 euros par an et par personne relogée.[2]

Dans le Canton de Vaud et à Lausanne même plusieurs Fondations comme Le Relai, Le Levant ou La Fondation de l'Orme par exemple proposent des projets de Housing First. Ce type de prestation interviennent dans le cadre de la filière de soins psychiatrique ou de la filière addictions. Dans le cadre de sa politique du logement Lla ville de Renens a également développé depuis 2019 une offre de logements à destination des personnes en situation de précarité.[3]

À Lausanne, entre novembre 2019 et avril 2021, un projet d'hébergement de type "Housing first" a été développé à la rue du Simplon à Lausanne grâce à une collaboration entre l'association ALJF et l'association Sleep'In, dans un bâtiment

---

[1] Pleace, N., Knutagård, M., Culhane, D.P. and Granfelt, R. (2016) the strategic response to homelessness in Finland: exploring innovation and coordination within a national plan to reduce and prevent homelessness, in Nichols, N. and Doberstein, C. (eds), *Exploring Effective Systems Responses to Homelessness*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness.

[2] LPost, « Housing first : la Finlande reloge ses sans-abris et gagne de l'argent », 2022 : https://lpost.be/2022/01/05/housing-first-la-finlande-reloge-ses-sans-abris-et-gagne-de-largent/

[3] HETSL, Analyse de l'offre de logements de transition de la Ville de Renens, https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/detail/analyse-de-loffre-de-logements-de-transition-de-la-ville-de-renens-ps-82289/

inoccupé en lien avec les projets d'extension de la gare CFF.

Dépassant le caractère éphémère et ponctuel de ce projet, une étude de la Haute école de travail social de Lausanne (HETSL) a étudié les répercussions de ce projet de "logement d'abord", et a offert de nouvelles perspectives à la politique cantonale d'hébergement.[4]
Elle avait notamment mis clairement en évidence à quel point l'ensemble des personnes ayant bénéficié de ces logements avaient vu leur situation socio-économique s'améliorer (accès à l'emploi, stabilité administrative, relations familiales, santé et soins). La démolition de l'immeuble est venue interrompre cette expérience de manière un peu abrupte, transformant l'idée du « nom sur sa porte » en une rupture de plus sur des parcours de sans-abrisme de longue durée, les locataires de ces habitations ayant ensuite repris leur itinérance après 18 mois de répit.

La pertinence d'une vision par paliers, évoquée notamment dans le préavis de la Municipalité en réponse au postulat de Romane Benvenuti et csrts « Un toit pour tout-e-x-s, doit être remise en question. L'expérience sur le terrain, mais aussi les études menées à l'étranger, montrent les limites de l'efficacité de ce modèle.

En effet, face à l'aggravation de la précarité à Lausanne, des réseaux associatifs tels que "Maraude-Lausanne," "Les Amis de la Rue," et "Armoire à Couverture" et plus récemment la "Brigade de la Solidarité Populaire" constatent une détérioration de la situation en 2024 par rapport aux années précédentes. Les solutions actuelles, telles que la gratuité des hébergements d'urgence obtenues en 2020 se révèlent encore largement insuffisantes et ciblent mal les personnes qui en ont le plus besoin. D'autres solutions étudiées, comme les foyers pour travailleur-euses, ont été pour le moment un échec. En outre, les acteurs du terrain constatent un manque criant de solutions ciblées pour les femmes.

Plutôt que d'opposer les modèles du "continuum du care" par palier, et du "logement d'abord," nous proposons de les considérer comme complémentaires, adaptés à des publics différents, dans l'objectif commun de répondre à la crise de l'itinérance.[5]

L'incertitude quant à l'avenir du stade de la Pontaise constitue une excellente opportunité de dédier ce lieu en un projet innovant de « Housing First », dont l'efficacité est reconnue par les experts et les acteurs de terrain. Ceci permettrait de répondre au problème croissant d'itinérance à Lausanne, tout en évitant la création additionnelle de logements inabordables dans la ville.

---

[4] HETSL, 81874 : *Enquête exploratoire sur le logement de personnes sans abri à la rue du Simplon 22-26, Lausanne* (81874), https://arodes.hes-so.ch/record/8018

[5] Sur l'intérêt de l'intégration du Housing First dans une stratégie globale de lutte contre le sans-abrisme : Nicholas Pleace, « Using Housing First in Integrated Homelessness Strategies: A Review of the Evidence » (2018), https://www.researchgate.net/publication/323186927_Using_Housing_First_in_Integrated_Homelessness_Strategies_A_Review_of_the_Evidence

En adoptant cette approche, la Municipalité pourrait contribuer de manière significative à inverser la tendance actuelle, où les personnes en itinérance sont exclues du marché locatif. En optant pour une telle transformation du stade de la Pontaise, Lausanne pourrait ainsi devenir un exemple inspirant pour d'autres villes confrontées à des enjeux similaires, démontrant qu'il est possible de conjuguer efficacement différents modèles de lutte contre l'itinérance et la précarité extrême, avec une politique de logement abordable et équitable.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Développer un ou plusieurs projets pilotes de "logement d'abord" (Housing First), en coordination avec les acteurs locaux, ~~sur l'emplacement du stade de la Pontaise~~, en partant de tous les modèles positifs et reconnus comme efficaces, et des résultats de la recherche de l'HETSL

Lausanne, le 20 février 2024 Laisser vide

10.06.2024

Signataire(s) :
Nawel KHEMISSA

---

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.